

L'ACTIVITE DE L'OBSERVATOIRE EN 2009

Rapport réalisé dans la perspective de l'Assemblée générale

Lundi 14 juin

Mai 2010

SOMMAIRE

Introduction

1. L'appui au travail d'animation et de sensibilisation d'Un toit Pour Tous et la mise en forme des réflexions pour le CSH **2**

Les 12/14 d'UTPT

Les analyses sur le mal logement en lien avec la Fondation Abbé Pierre

L'appui à la réflexion du Conseil Social de l'Habitat

Le suivi de la mise en œuvre de la loi DALO

Une étude sur les ménages qui refusent la proposition de logement social qui leur est faite

2. L'observation des personnes hébergées ou logées par les associations **5**

La réalisation des bilans sociaux pour les associations

L'observation de l'hébergement dans le Rhône (OHT)

La mission de Référent opérationnel départemental pour le COHPHRA

3. La contribution à l'expertise réalisée dans le cadre des politiques locales de l'habitat **6**

Les travaux de l'observatoire de l'habitat de la Métro

Une étude sur les besoins en hébergement dans le sud Grésivaudan

Une contribution méthodologique pour le Grand Clermont

L'Observatoire de l'Hébergement et du Logement (OHL) est un outil original du réseau associatif Un Toit Pour Tous (UTPT). Les associations se sont dotées de ce dispositif dans les années 1990 afin d'approfondir la connaissance des publics démunis qu'elles accueillent et logent depuis plusieurs années. Soutenu par la Fondation Abbé Pierre au cours des premières années qui ont suivi sa création, l'OHL s'est progressivement inscrit dans le partenariat local et il bénéficie aujourd'hui de l'appui de la Ville de Grenoble, de la Métro, du Département de l'Isère et de la Région Rhône Alpes.

Aujourd'hui, une grande part des missions assurées par l'OHL contribue toujours à accompagner et à fonder la réflexion mise en œuvre au sein d'Un Toit Pour Tous. L'OHL assure en outre différentes missions d'étude et d'analyse pour le compte des collectivités territoriales. En 2009 quatre personnes ont participé à la réalisation des productions de l'OHL dont trois sont des permanents.

La spécificité de l'OHL tient au fait que la plupart de ces missions conduisent à faire apparaître les caractéristiques de la demande sociale et que pour servir cet objectif l'OHL mobilise la connaissance que détiennent les acteurs de terrain qui évoluent au sein du réseau d'UTPT et du Conseil Social de l'Habitat. Cette démarche correspond à la volonté d'UTPT de faire apparaître les besoins sociaux en matière de logement de façon à ce qu'ils soient pris en compte par les acteurs locaux.

En 2009, le travail de l'OHL s'est caractérisé par la poursuite de son implication dans le champ de l'hébergement à travers la montée en régime du COHPHRA pour lequel l'OHL intervient sur deux départements de la région : l'Isère et le Rhône, ainsi que dans le cadre de réflexion menée dans le cadre Conseil Social de l'Habitat. Cet investissement croissant sur les processus liés à l'hébergement des ménages en difficulté est d'ailleurs à l'origine de la décision du changement de nom de l'association (l'Observatoire Associatif du Logement est devenu l'Observatoire de Hébergement et du Logement).

L'année 2009 a surtout été l'année où le travail mise en œuvre autour du comité de suivi de la mise en œuvre de la loi DALO a commencé à porter ses fruits et à renouveler la connaissance et le cadre de l'analyse des difficultés de logement. Elle a permis notamment d'engager une étude sur une problématique de plus en plus prégnante parmi les acteurs de terrain : celle des ménages qui refusent les propositions de logement qui leurs sont faites.

Enfin en 2009, l'OHL a répondu à plusieurs sollicitations nouvelles émanant de regroupement de communes qui ont souhaité tantôt une expertise, tantôt un appui méthodologique pour rendre compte de la demande sociale qui s'exprime à l'échelle de leur territoire.

L'année 2009 fut ainsi une année riche, pour autant ce n'est pas parce l'OHL semble s'imposer dans le paysage local, en tant qu'outil indispensable du réseau d'Un Toit Pour Tous mais aussi comme une cellule d'étude incontournable lorsqu'il s'agit d'appréhender la demande, dans ses différentes composantes sociales et territoriales, qu'il n'y a pas d'incertitudes pour l'avenir. En effet, toutes les missions que réalise l'OHL ne sont pas financées à hauteur du travail fourni et l'OHL est fortement dépendant du système COHPHRA. Des enjeux auxquels il faudra sans aucun doute répondre dans les mois et années à venir.

1. L'appui au travail d'animation et de sensibilisation d'Un toit Pour Tous

En 2009, en plus du travail de préparation et de capitalisation des échanges organisés par Un Toit Pour Tous autour des « 12/14 », l'OHL a accompagné la réflexion d'UTPT autour du Conseil Social de l'Habitat (CSH). Ce travail réalisé en lien avec le secteur communication/sensibilisation est financé par une valorisation financière à l'OHL des subventions versées à UTPT par la Région, la Metro et la ville de Grenoble .

Les 12/14 d'UTPT

Comme chaque année, l'OHL a préparé, documenté et réalisé la synthèse des différents 12/14 de l'année.

Les analyses sur le mal logement en lien avec la Fondation Abbé Pierre

En 2009, l'OHL a collecté les statistiques relatives au tableau de bord du mal logement et rédigé un document synthétique présentant les analyses développées au cours de l'année. Ce rapport a été présenté le 11 février et mis en perspective au vu de la situation nationale.

A partir d'une contribution aux travaux de la Fondation Abbé Pierre sur le thème de l'enfance et du mal logement, l'OHL a également présenté lors d'un 12/14 une synthèse des analyses locales réalisées sur cette question.

L'appui à la réflexion du CSH

Depuis fin 2005, l'OHL est associé aux groupes de travail du CSH. Il réalise un rapport annuel à partir des analyses développées par les acteurs et mobilise les indicateurs statistiques susceptibles d'éclairer les réflexions des acteurs parties prenantes à la démarche.

Ce rapport a été présenté lors de la quatrième conférence du CSH le 26 novembre 2009 dont le thème était fortement lié à la conjoncture. Le ralentissement de l'activité économique, les restrictions de crédits, la baisse du pouvoir d'achat d'une large fraction de la population ont en effet suscité de fortes inquiétudes parmi les acteurs de l'habitat qui ont débattu sur le thème : La crise du logement oubliée ? Dans la crise économique, répondre à la demande sociale.

Le suivi de la mise en œuvre de la loi DALO

Suite à la mise en œuvre de la loi DALO en janvier 2008, le Conseil social de l'habitat a proposé la création d'un Comité départemental de suivi de la mise en œuvre du droit au logement opposable. Dans ce cadre l'OHL apporte un appui au comité de suivi. Il analyse les profils sociaux des ménages qui ont recours au DALO et contribue à la rédaction d'un rapport annuel qui vise à mettre en perspective les différents stades de la procédure ainsi que les effets sur les pratiques locales. Le deuxième rapport du comité de suiv a été présenté le 1^{er} avril 2010.

Une étude sur les ménages qui refusent la proposition de logement social qui leur est faite

L'importance des refus de proposition de logement, dans le contexte actuel de pénurie d'offre accessible et de mise en œuvre du Droit au logement opposable, ayant fortement interpellé les acteurs de l'habitat, le Comité départemental de suivi de la mise en œuvre du Droit au logement opposable s'est saisi de cette question afin de mieux comprendre et analyser les attentes des ménages en demande de logement social.

Partant de l'hypothèse que les motivations des ménages sont de même nature, lorsqu'ils refusent une proposition de logement dans le cadre de la procédure classique d'attribution où dans le cadre d'un recours Dalo, l'Observatoire de l'Hébergement et du Logement (OHL) a réalisé une étude auprès des demandeurs de logement social et des acteurs de l'habitat.

Cette étude a été réalisée grâce à l'appui d'une stagiaire et au recrutement d'une salariée en CDD financé sur les fonds propres de l'association.

2. L'observation des personnes hébergées ou logées par les associations

Parmi les missions originelles de l'OHL figure l'appui aux associations pour les aider à construire l'information qu'elles détiennent. Ainsi, l'OHL accompagne depuis des années la réalisation de statistiques sur les ménages accueillis par les associations. Ce travail est financé par les structures ou les partenaires financiers de l'hébergement.

La réalisation des bilans sociaux pour la Sarl HS et Territoires

L'OHL a réalisé les statistiques nécessaires à l'élaboration des bilans sociaux des structures et proposé une rédaction mise en forme par le service communication en format A5.

La mission de Référent opérationnel départemental pour le COHPHRA

La Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales et la Direction Régionale de l'Équipement de Rhône-Alpes ont décidé de constituer une structure de projet pour construire un système d'informations permanent sur l'offre, la demande et les parcours d'hébergement. Elles animent un Comité de Pilotage réunissant les principaux partenaires régionaux de l'hébergement. Dans ce cadre, l'OHL a été sollicité en 2005 pour son expérience des systèmes en Isère et dans le Rhône. En 2006, les projets locaux de connaissance se sont développés dans différents départements. En Isère, la mission de Référent Opérationnel Départemental (ROD) a été attribuée à l'OHL.

Celle-ci consiste à s'assurer que les informations permettent d'alimenter le projet régional en veillant à la qualité des saisies et des remontées de données, et à piloter et animer l'analyse des données pour apporter une vision départementale ou infra départementale de l'offre, de la demande et des parcours.

En 2009, outre l'appui à la saisie et à l'extraction des données réalisé auprès des structures, l'OHL s'est employé à former de nouvelles structures d'hébergement à l'utilisation de l'outil et à faire remonter à la DRASS les problèmes techniques qui se sont présentés. Il a en outre

animé ou co-animé différentes réunions techniques et réalisé le rapport annuel d'observation.

L'observation de l'hébergement dans le Rhône (OHT)

L'Observatoire de l'hébergement et du logement intervient en appui à l'Observatoire de l'Habitat Transitoire (OHT) dans le Rhône. L'OHT est un dispositif d'observation de la demande d'hébergement qui se présente aux structures d'hébergement de l'agglomération lyonnaise des réseaux FNARS, FJT, ADOMA et Aralis. Depuis la fin de l'année 2002, en plus de la réalisation du rapport annuel d'observation, l'OHL gère pour ce dispositif la base de données (environ 10 000 demandes hors doublons) et réalise les traitements nécessaires à l'animation de la réflexion des instances de pilotage du dispositif. Fin 2007, le dispositif est passé sous maîtrise d'ouvrage du Grand Lyon suite à un appel d'offre et l'OHL a obtenu la maîtrise d'œuvre même si le travail est toujours effectué avec l'URHAJ. En 2008, l'OHT ayant décidé de rejoindre le COHPHRA, l'essentiel du travail 2009 a consisté à mettre en place la base de données sur l'offre d'hébergement et à réaliser une étude thématique sur cette question.

3. La contribution à l'expertise réalisée dans le cadre des politiques locales de l'habitat

Depuis plusieurs années maintenant, l'OHL intervient dans le cadre d'études ou de missions d'observation sur les besoins en logement qui s'expriment au niveau des bassins d'habitat. Ces missions ont des financements spécifiques.

Les travaux de l'Observatoire de l'habitat de la METRO

La Métro a mis en place dans le courant de l'été 2004 un Observatoire de l'Habitat avec quatre axes d'observation, dont le suivi de la demande et des besoins. Pour réaliser le suivi de la demande et des besoins, l'OHL a été sollicité et réalise depuis une mission de maîtrise d'œuvre. Celle-ci devrait se poursuivre sur la durée du PLH.

En 2009, l'OHL a finalisé le cinquième cahier sur le suivi de la demande et l'analyse des besoins. Dans cette perspective, il a participé aux différents comités techniques de l'Observatoire de l'habitat de la Métro et mobilisé les analyses des acteurs locaux.

Une étude sur les besoins en hébergement dans le sud Grésivaudan

Les communautés de communes du Pays de Saint Marcellin, de Vinay et de la Bourne à l'Isère ont décidé de réaliser conjointement une étude d'opportunité relative à l'hébergement des publics en situation de précarité sur le territoire du Sud Grésivaudan. Cette démarche résultait d'une volonté commune d'étudier la nature des différents types de besoins en hébergement social, d'analyser les réponses actuelles et de proposer, si nécessaire une réponse globale, adaptée et concertée sur le territoire du Sud Grésivaudan.

Cette étude d'opportunité a été confiée à l'Observatoire de l'Hébergement et du Logement. Engagée en mai 2009, l'étude s'est déclinée autour des deux phases proposées par la maîtrise d'ouvrage : la première concernant la réalisation d'un diagnostic et la seconde visant à élaborer des orientations. La collecte d'informations, la réalisation d'entretiens et l'organisation de plusieurs temps d'échanges collectifs ont abouti à la rédaction d'une synthèse validée en septembre 2009.

Une contribution méthodologique pour le Grand Clermont

A la demande de l'Observatoire de l'habitat du Grand Clermont qui a souhaité engager une réflexion sur la demande sociale de logement, l'OHL a réalisé un document méthodologique visant à aider la maîtrise d'ouvrage à passer d'une approche privilégiant la connaissance de la demande de logement social à une approche plus large qui consiste à appréhender la demande sociale de logement à l'échelle du territoire du Grand Clermont.

Le document se compose de trois parties :

- la première essaie de dégager la spécificité du territoire clermontois à partir d'une analyse des déterminants locaux de la demande sociale de logement,
- la seconde se compose d'éléments analytiques tirés des diverses sources de données mises à notre disposition pour identifier les caractéristiques de la demande sociale,
- la dernière, présente quelques préconisations méthodologiques concernant la mise en place d'un dispositif d'observation sur le Grand Clermont.

Ce travail a en outre fait l'objet d'une synthèse.